



Conseil syndical et ag de copropriété

Par **Marc**, le **25/01/2011 à 10:33**

Bonjour,
1. Comment départager lorsqu'il y a égalité de voix pour et contre lors d'un vote en Assemblée générale ?
2. Le promoteur constructeur propriétaire d'un lot peut-il être membre du conseil syndical ?
Merci
Merci

Par **Marion2**, le **25/01/2011 à 12:31**

Il n'y a ni tantièmes ni millièmes ? Chaque copropriétaire a 1 voix ?
[citation]**Le promoteur constructeur propriétaire d'un lot peut-il être membre du conseil syndical** [/citation]
Oui, dans la mesure où il est propriétaire d'un lot, mais il faut qu'il soit élu par l'Assemblée Générale.